

2 mars 1995 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, sur les relations économiques, industrielles et commerciales entre la France et la Corée du Sud et sur la non prolifération des armes nucléaires en Corée du Nord, Paris le 2 mars 1995.

Monsieur le Président,

- Madame,

- Mesdames et messieurs,

- Je me tourne vers vous, monsieur le Président, car lorsque vous m'avez accueilli à Séoul il y a un an et demi, j'ai salué en vous le dirigeant qui avait consacré sa vie à combattre pour la liberté et la démocratie. Les progrès sensibles enregistrés sous votre autorité permettent à la Corée d'être désormais comme une référence. Votre pays a choisi de se ranger dans le camp des démocraties et donc du respect des droits de l'homme. Ce choix méritoire, compte tenu de la situation qui continue de prévaloir dans votre péninsule, ne peut que susciter l'adhésion, d'autant que vos succès économiques font également de la Corée un modèle de développement.

- Vous aspirez, monsieur le Président, à faire jouer à votre pays un rôle international à la hauteur de ses moyens, rôle dont vous mesurez toutes les exigences et toutes les responsabilités qui s'y rattachent. Eh bien nous souhaitons nous aussi qu'il en soit ainsi, et que la Corée devienne pour l'Union européenne un partenaire privilégié. Il est important dans l'équilibre de la région et pour la paix générale que la situation de la péninsule coréenne soit stabilisée.

Votre gouvernement a constamment demandé que la Corée du Nord fasse toute la transparence sur ses activités nucléaires, conformément aux engagements qu'elle a librement contractés au titre du Traité de non prolifération, et dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Je dois vous dire que la France est solidaire de votre position. Elle vous apporte son soutien comme elle le ferait dans toutes situations comparables. Nous accordons en effet la plus grande importance au respect du Traité de non prolifération dont je viens de parler, et nous oeuvrerons à sa prorogation inconditionnelle et indéfinie lors de la prochaine conférence d'examen de ce Traité. Il ne s'agit certes pas d'empêcher les Etats de se doter de façon légitime des moyens de leur défense, mais de prévenir les graves déséquilibres qui mettraient en danger la paix du monde. C'est pour cet objectif qu'il nous faut apprécier les résultats des négociations entre les Etats-Unis d'Amérique et la Corée du Nord. Héritage de la guerre froide, l'équilibre actuel repose toujours sur la convention d'armistice de 1953, force combattante de la guerre de Corée et membre du commandement unifié des Nations unies et la France est attachée au maintien des dispositions et des institutions qui ont été instaurées par cette convention, et ne saurait envisager leur disparition qu'avec la conclusion d'un traité de paix dont votre pays, monsieur le Président, serait naturellement partie.

Je sais aussi que la Corée aspire à se réunifier. L'accord de Genève - et le Conseil de Sécurité a tenu à leur dire solennellement - fait de la reprise du dialogue entre les deux Corées une condition de la résolution du contentieux nucléaire. L'histoire récente nous enseigne que nul ne peut se substituer aux peuples, les séparer pour décider de leur destin. Je tiens à rendre hommage à cet égard à votre persévérance, à votre courage aussi, face au poids des souffrances passées et des suspicions présentes dans la poursuite d'une politique d'ouverture vers le Nord. Cela vous

permettra de renforcer votre rôle dans le concert des Nations et d'y prendre votre part légitime de responsabilités comme ce fut le cas en Somalie récemment , où fut envoyé un contingent coréen. Et c'est toute une série d'actions de cet ordre qui font que votre candidature à un siège de membre non permanent du Conseil de Sécurité, dès lors qu'elle serait endossée par le groupe asiatique, mérite d'aboutir, et disposera en tout cas du soutien de la France. La France, vous le savez, attache une grande importance à la diplomatie préventive et aux opérations de maintien de la paix. Elle souhaite approfondir dans ce domaine le dialogue avec la Corée.\

De même, je note que votre pays entreprend un effort d'aide publique au développement particulièrement soutenu. Voilà pourquoi avec la Corée, l'Union européenne a déjà atteint ce stade où l'immensité des échanges commerciaux, la complémentarité croissante des économies et l'élargissement de l'éventail des intérêts communs conduisent à formaliser nos rapports par la conclusion d'un accord de coopération et d'une déclaration politique. Soyez assuré que la présidence française actuelle, jusqu'au mois de juillet prochain, s'emploiera activement à ce que les négociations puissent progresser rapidement. L'Union européenne entend en effet réserver une place particulière à ses relations avec l'Asie et établir avec la Corée un rapport de partenariat que la France et la Corée ont su d'ores et déjà faire fructifier depuis notre rencontre de Séoul, il y a, je le répète, dix-huit mois.

- Sur le plan économique d'abord. Et cela n'a rien d'étonnant, puisque votre pays est la douzième puissance industrielle et commerciale du monde, et que la politique économique d'ouverture lancée par votre gouvernement se poursuit résolument dans le sens d'un meilleur accès au marché coréen et d'une coopération industrielle prometteuse.

- Dans ce domaine, précisément, industriel, votre pays a l'intention de développer son industrie aéronautique, spatiale, ses équipements de télécommunications, d'investir dans les technologies pour les semi-conducteurs de nouvelles générations, de poursuivre des efforts de recherche dans le domaine de la télévision numérique, pour ne citer que quelques secteurs où la Corée s'est fixée les objectifs particulièrement ambitieux. Vous remarquerez que cette liste s'ajuste très exactement à ce que la France serait en mesure de vous fournir.

- Certains rapprochements nous tiennent à coeur : le transport ferroviaire, bien sûr, mais également dans le domaine de l'énergie nucléaire, des technologies militaires, où dans celui de l'aéronautique. La politique commerciale est devenue l'un des grands axes de notre présidence. Cette volonté politique s'est exprimée dans le souci que vous avez constamment exprimé de favoriser la réussite et l'Organisation mondiale du commerce, en soutenant l'intégration rapide des pays asiatiques et, en particulier, de votre pays. Elle se traduit aussi dans l'intention que la Corée a manifesté de rejoindre l'OCDE.

- Quant à nos propres relations économiques bilatérales, elles progressent à un rythme soutenu. Nos investissements se développent vigoureusement dans les deux sens. Le fameux TGV franco-coréen est un exemple remarquable de ce que nous pouvons faire ensemble et la traduction concrète de notre disponibilité à transférer nos technologies à vos entreprises pour notre bénéfice commun.

- Vous êtes venu, monsieur le Président, avec de nombreux hommes d'affaires et de hauts responsables coréens. Permettez-moi de leur souhaiter plein succès dans leur coopération et leur conversation avec nos entreprises.\

Pour bien travailler ensemble, il nous faut nous connaître mieux. A Séoul, lorsque je me suis adressé à l'Assemblée nationale coréenne, j'ai regretté que nos deux cultures ne fussent pas suffisamment diffusées. Aujourd'hui, je sais que les idées, les hommes, leur création circulent plus aisément. C'est important qu'il en soit ainsi, car la France et la Corée ont en commun une identité culturelle très forte, qu'elles sont également attachées à défendre.

- Votre pays, monsieur le Président, est un pays de grande culture, d'ancienne culture, puisqu'elle plonge ses racines très loin dans l'histoire : dès l'âge de bronze, les témoignages attestent que sur votre sol existait une civilisation originale. La France, elle-même, ne manque pas de tout, et nos échanges ne peuvent qu'être fructueux.

- Notre premier objectif doit donc être d'accentuer nos efforts en faveur de l'étude de la langue et

de la civilisation coréenne en France et française en Corée. Je sais la place qu'occupe le français dans l'enseignement coréen, une place exceptionnelle, s'agissant de l'Asie et, de son côté, l'Ecole française des études coréennes se situe en premier rang en Europe. Le développement de la coopération entre nos deux pays doit être un encouragement supplémentaire pour tous ceux, responsables d'établissement, professeurs, étudiants... qui se sont engagés dans la diffusion de nos deux langues. Intensifications, entre Séoul et Paris, la circulation des oeuvres et les rencontres des créateurs, en appuyant les projets de nos centres culturels respectifs et les collaborations entre nos grands établissements, ainsi qu'en favorisant les initiatives privées. Dans cet objectif, la France se propose d'établir entre nos institutions artistiques et patrimoniales des accords de partenariat à long terme.

- Nous nous réjouissons, en particulier, d'accueillir prochainement un ensemble de manifestations consacrées à la littérature et aux écrivains coréens contemporains. Parallèlement, se préparent plusieurs grandes expositions d'art français en Corée, d'art coréen à Paris, ainsi que la venue à Séoul de quelques-unes de nos meilleures compagnies de danse. Je rappelle aussi le grand succès qu'a connu le festival du cinéma coréen organisé il y a un peu plus d'un an à Paris.

- Quant à la question difficile des archives coréennes conservées à la Bibliothèque Nationale de France, elles nous tiennent à coeur, à vous comme à moi. Situation difficile par l'attachement très fort qui nous unit à notre patrimoine. Nos deux pays ont maintenant établi un accord sur le dispositif juridique à mettre en oeuvre. Je n'apprendrai à personne que cela n'a pas été facile. Chacun d'entre nous a des lois qu'il faut respecter et nous ne pouvons pas disposer à notre guise des trésors du patrimoine mondial conservés dans nos musées et dans nos bibliothèques. Mais enfin, plusieurs hypothèses ont été retenues, examinées, les ministres des affaires étrangères en parlent, et je compte bien continuer cette conversation avec vous, Monsieur le Président. Il faut aboutir. Il faut apporter avec cet échange de vues, la preuve que nos relations dans le domaine culturel sont non seulement possibles, mais nécessaires.

- Enfin, en matière de coopération scientifique et technique, les échanges entre nos pays ont fait au cours des derniers mois l'objet de nombreuses consultations, et les ministres intéressés auront pendant cette visite une nouvelle occasion d'en parler.

Monsieur le Président, dans le monde d'aujourd'hui, la distance, qu'elle soit géographique ou culturelle, n'est plus un obstacle. Elle peut, par paradoxe, au contraire, être la source d'un enrichissement mutuel, puisqu'elle ajoute le plaisir de la découverte à la prise de conscience des intérêts communs. J'ai le sentiment que la Corée et la France partagent désormais et dans de très nombreux domaines cette façon de voir leur avenir. Votre présence parmi nous en témoigne et votre présence parmi nous Madame, que je remercie particulièrement, ainsi que de la délégation qui vous accompagne. Au moment de lever, selon la tradition, mon verre à l'amitié entre nos deux pays, au succès de cette visite d'Etat que nous vous devons, à votre bonheur personnel, à votre santé, en pensant aussi à ceux que vous aimez, Monsieur le Président, Madame, croyez-moi, c'est au peuple coréen tout entier que j'adresse les vœux de la France.

- Vive la Corée ! Vive la France !